

L'intégration des personnes handicapées dans la fonction publique : des intentions à la pratique (podcast)

by Emploi Public - mercredi, décembre 07, 2011

<http://correspondances.fr/integration-des-personnes-handicapees-dans-la-fonction-publique-des-intentions-a-la-pratique-podcast/>

Dédié au recrutement, au maintien dans l'emploi, à l'évolution de carrière et à la formation des agents handicapés, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) constitue un partenaire incontournable des trois fonctions publiques... qui peinent néanmoins à atteindre l'obligation d'emploi de 6 % fixé par la loi du 11 février 2005.

Le volontarisme de certaines collectivités lorraines

Représentant de cette jeune institution, Arnaud Dalotel a mis en exergue une moyenne nationale de 4 % en 2009. Avec 4,72 %, la Lorraine présente des résultats légèrement supérieurs qu'expliquent en partie le volontarisme de certaines collectivités.

Adjointe au maire de Nancy déléguée au personnel, Simone Aubert a présenté la méthode qui a permis à la ville de dépasser l'obligation d'emploi sans jamais avoir recours à des emplois fléchés réservés aux personnes handicapées.

La ville a recruté un conseiller handicap et un conseiller recrutement pour connaître la situation des agents, rechercher des emplois conformes aux compétences et aux aspirations des agents et mobiliser les outils adéquats (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences ou GPEC, aides à la formation, tutorat, partenariats avec le CNFPT, partenariats avec le FIPHFP...) au service d'une meilleure intégration.

Les actions ont mobilisé 750 000 euros sur trois ans, auxquels s'ajoutent 750 000 euros de frais d'adaptation des bâtiments.

Partenariats, communication et fiches action à Nancy

Jérôme Guignard, chef du projet GPEC à la communauté urbaine du Grand Nancy (CUGN), a présenté la démarche de changement qui a permis à la collectivité de rattraper son retard. L'objectif de 6 % ne sera pas atteint avant l'an prochain, mais la situation initiale (2 % en 2005) s'est considérablement améliorée.

La CUGN s'est appuyée sur un cabinet spécialisé extérieur pour mettre en place une campagne de communication et des fiches action impliquant l'ensemble des services, tout en nouant des partenariats avec la Maison de l'emploi, le centre de formation des apprentis et Cap Emploi.

Les dispositifs d'accompagnement de Cap Emploi

Cet organisme, représenté par Patricia Baviello, a explicité le dispositif d'accompagnement prévu par la mission entreprise, de la présélection de personnel aux missions post-emploi.